



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 9 décembre 2021

### **OUVERTURE DU SITE INTERNET, DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DE LA PLATEFORME D'ACCRÉDITATION DE LA PRÉSIDENTIE FRANÇAISE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE**

La France prendra la présidence du Conseil de l'Union européenne le 1<sup>er</sup> janvier 2022 jusqu'au 30 juin 2022. Le site internet, les réseaux sociaux de la présidence ainsi que la plateforme d'accréditation à destination des médias sont d'ores et déjà ouverts pour vous permettre de vous accréditer aux événements et de suivre les temps forts de la présidence à venir.

#### **Le site internet**

Le site internet de la présidence française est accessible à l'adresse suivante: [www.europe2022.fr](http://www.europe2022.fr). Ce site est disponible en français, anglais et allemand et

dispose d'un traducteur automatique dans les 21 autres langues officielles de l'UE. Vous y retrouverez de nombreuses informations utiles sur :

- les événements institutionnels, politiques et culturels organisés tout au long de la présidence et dans toute la France;
- les dernières actualités, communiqués de presse et discours;
- les priorités portées par la présidence française;
- le programme;
- le programme du trio (à retrouver prochainement);
- la programmation culturelle;
- les engagements pris par la présidence en matière de développement durable;
- les informations sur les villes où se dérouleront les événements en France;
- l'accréditation des médias et les outils mis à disposition des journalistes.

### **Les réseaux sociaux**

Vous pourrez suivre l'actualité et découvrir les coulisses de la présidence française du Conseil de l'Union européenne sur les réseaux sociaux :

- [Twitter](#),
- [Facebook](#),
- [Instagram](#),
- [LinkedIn](#).

Tous les contenus liés à la présidence seront accessibles en direct sur Twitter grâce aux hashtags officiels **#PFUE2022** en français et **#EU2022FR** en anglais. Les photographies officielles seront également disponibles sur [Flickr](#) et les vidéos sur [YouTube](#).

### **La plateforme d'accréditation de la présidence française à destination des médias**

Vous pouvez désormais vous inscrire et demander votre accréditation aux événements de la présidence française du Conseil de l'Union européenne. L'accès à la plateforme d'accréditation se fait via le site internet de la présidence dans la rubrique « médias » accessible [ici](#).

Afin de participer aux événements de la présidence, vous êtes invités à vous créer une fiche profil directement sur cette plateforme puis à demander l'accréditation aux réunions de la présidence française auxquelles vous souhaitez participer. La confirmation d'accréditation vous sera délivrée le cas échéant, réunion par réunion par le ministère organisateur de l'événement.

*En raison de la pandémie de COVID-19, le calendrier des événements de la présidence est susceptible de changer*

**Contact presse :**

**Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion**

**Cabinet d'Elisabeth Borne**

Tél : 01 49 55 32 21

127, rue de Grenelle

Mél : [sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr)

75007 PARIS

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse [DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr](mailto:DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr).